

L'ENTRETIEN CAMPUS FRANCE... CE QU'IL FAUT SAVOIR



JE ME PRÉSENTE 30 MIN À L'AVANCE !

Il est important de vous présenter à la date de l'entretien, 30 minutes à l'avance muni(e) de votre convocation et d'une pièce d'identité.

-Tout retard entraînera une annulation de votre entretien.

-En cas d'absence non-justifiée, vous n'aurez plus le droit à un nouveau rendez-vous.



J'APPORTE TOUS MES DOCUMENTS



Tous les documents que vous avez ajoutés sur votre dossier électronique (diplômes, attestations de stage/emploi, relevés de notes, lettres de recommandation...

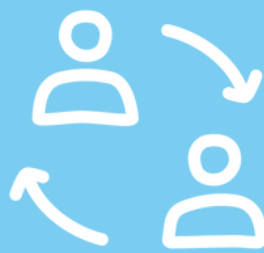
Il faut présenter les originaux en arabe, mais aussi toutes les traductions faites chez un traducteur assermenté de la liste.

COMMENT SE DÉROULE L'ENTRETIEN ?

Pendant l'entretien, vous exposerez votre parcours antérieur ainsi que vos motivations.

Vous vous appliquerez à faire ressortir la pertinence de votre projet d'études et vos ambitions professionnelles.

Le Conseiller Campus France retranscrit toutes vos réponses et les transmet aux établissements.



ET APRÈS L'ENTRETIEN...?

Les établissements consulteront votre dossier et vous répondront selon le calendrier des procédures.

Consultez régulièrement votre compte et votre messagerie Campus France.



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ :

